

ARES Association des Résidents
Centre socio-culturel
de l'Esplanade

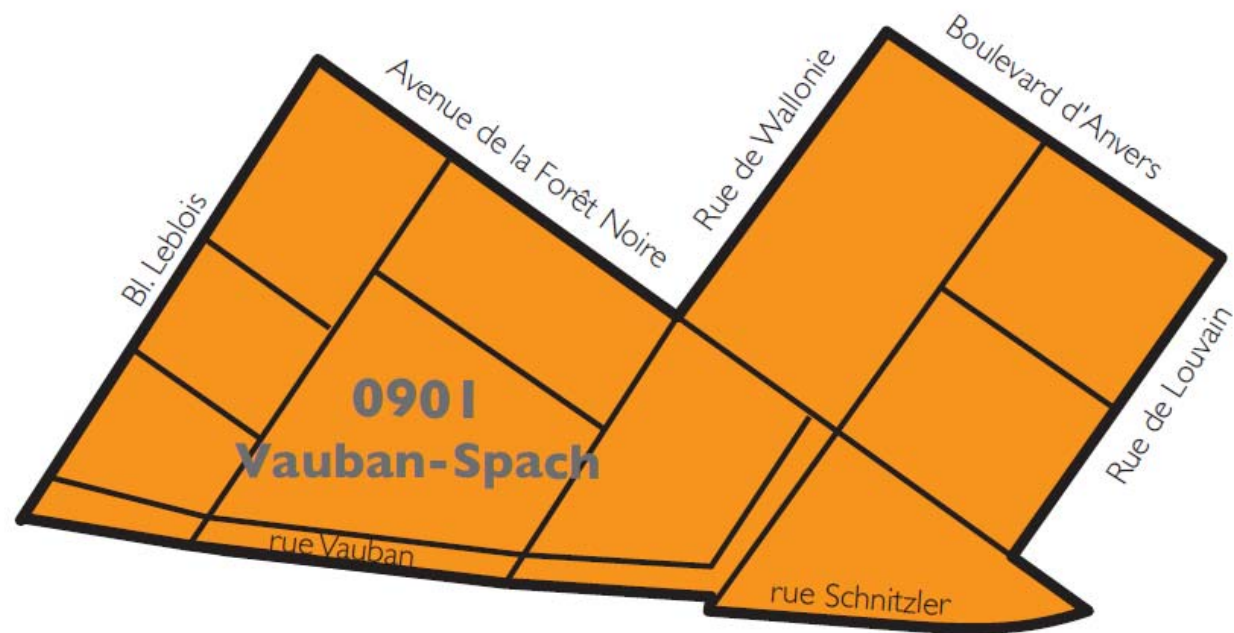
CONTRAT DE PROJET

VAUBAN CITÉ SPACH

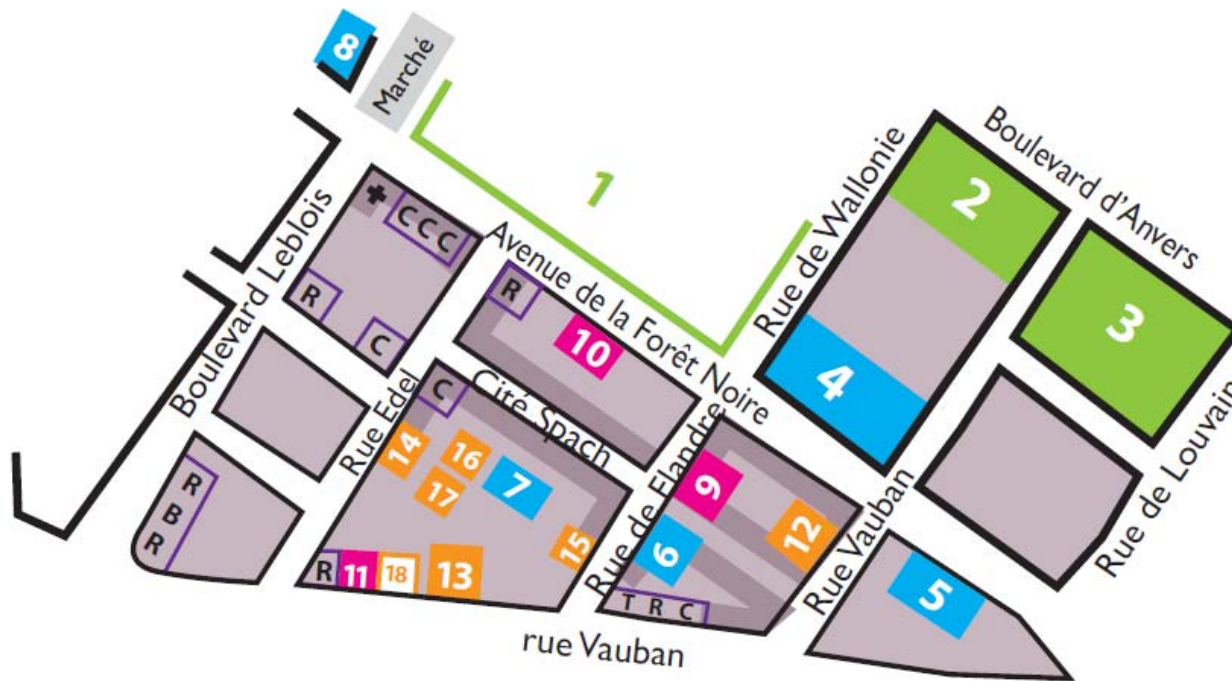
ASSOCIATION DES RESIDENTS DE L'ESPLANADE
10, rue d'Ankara - BP 15 - 67043 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 61 63 82 ◆ Fax. 03 88 41 15 78 ◆ accueil@ares-le-site.com
www.ares-le-site.com

Fiche projet 1 :
Le territoire : la cartographie

QUARTIER VAUBAN/CITÉ SPACH



QUARTIER VAUBAN/CITÉ SPACH



- | | | | |
|--|---|--|---|
| ■ Ecole, collège, formation supérieure | ■ Infrastructures publiques | ■ Enfance | ■ Espaces associatifs |
| 1 Ecole de management | 4 Inspection Académique | 9 Halte-garderie | 12 Espace collectif La Ruche 35 |
| 2 Ecole primaire Conseil des XV | 5 Palais de justice | 10 Lieu d'accueil Parent-Enfant | 13 Equipe St Vincent |
| 3 Collège Vauban | 6 Maison de la justice et du droit | 11 Jardin d'enfants Les tout-petits d'Alsace | 14 ARES'Edel |
| | 7 Centre Médico-Social | | 15 Jardin d'Eden |
| | 8 La poste | | 16 Site de compostage |
| | | | 17 Jardin partagé |
| Autres | | | 18 Entreprise d'insertion Vétis |
| + Pharmacie | B Boulangerie | C Commerces | R Restaurants |
| | | | T Boucherie-traiteur |

Fiche projet 2 : **Le territoire : l'analyse des données statistiques**

Cette fiche a pu être réalisée grâce aux éléments du diagnostic territorial-Spach établi par l'Eurométropole de Strasbourg pour préparer les Contrats Ville 2015-2020. En effet, ces données concernant le quartier sont les plus récentes que nous ayons.

Voici les premiers éléments du diagnostic du quartier que nous souhaitons apporter pour mieux cerner le contexte dans lequel évoluent le quartier et ses habitants :

- La Cité Spach comprend 1300 logements, et représente 2180 habitants. Elle a été définie lors de la réforme de la politique de la ville comme un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)
- Le quartier présente de nombreux atouts : bonne desserte, bonne couverture en commerces et services de proximité, présence de quelques associations, certainement du fait de sa proximité avec le centre ville.
- Le maintien du lien social est un défi permanent pour les acteurs locaux, car le quartier abrite une population vieillissante, voire âgée, souvent modeste et parfois très isolée.
- Les signes d'une perte d'attractivité de la Cité Spach sont observés actuellement par plusieurs partenaires : parc de logements sociaux en voie de dégradation, faible dynamique associative notamment en direction des jeunes, fort turn over.

1. La composition familiale et l'habitat

Les ménages présents sur le quartier comprennent en moyenne 1,8 personnes et un ménage sur 2 est un ménage d'une personne. On constate une forte présence des familles monoparentales sur le quartier, soit 39% des familles sont concernées. Il y a également un fort taux d'étudiants installés dans le quartier du fait de la proximité avec l'université. Les étrangers représentent 17% et 18,6% des ménages résident dans le quartier depuis 2 ans ou moins.

Concernant l'habitat, aucune réhabilitation des logements n'a été engagée depuis 2010 bien que l'on constate que le parc des logements est en voie de dégradation. Cette dégradation se ressent fortement dans les mauvais résultats en matière de performance énergétique. Sur les 602 logements sociaux diagnostiqués, 100% présentaient une mauvaise performance énergétique (étiquette E, F, G)

2. Les données socio-économiques

Les données socio-économiques dans le quartier, certes en comparaison avec les données d'autres quartiers prioritaires de la politique de la ville, apparaissent certes plus optimistes. Cependant, quelques données importantes sont tout de même à relever. La cité Spach présente un taux élevé de salariés précaires (Intérim, emplois aidés, stages, apprentis etc.), soit 12,8% de la population. Les taux de chômage respectifs des 15-64 ans sont de 19,2% et des 15/24 ans de 25%. De plus, la part des allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales s'élève à 16% de la population.

Pour finir, quelques spécificités de ce quartier prioritaire sont à noter : la forte proportion de cadres ou de professions intellectuelles supérieures, soit presque un habitant sur 4 dans le quartier ; les ouvriers représentent 18,7% de la population. De plus, on note également une dynamique de revenus positive depuis quelques années avec + 24% entre 2001 et 2011.

Fiche projet 3 : **Le territoire : le regard sur le territoire**

Le regard sur le territoire s'appuie d'une part sur le constat et les conclusions du Diagnostic territorial Spach, réalisé par la Ville de Strasbourg à l'été 2014, et d'autre part sur l'exploitation d'un questionnaire élaboré durant l'année de préfiguration et sur lequel nous reviendrons en détail par la suite.

1. Le territoire

Situé en périphérie immédiate du centre-ville, le quartier Vauban-Spach est délimité au sud par le quartier de l'Esplanade, au nord par le parc de l'Orangerie, à l'est par le bassin portuaire et à l'ouest par le campus universitaire. Pour mémoire, le quartier Vauban-Cité Spach a une superficie de 6,2 ha et une population de 2180 habitants.

« Du côté de la Cité Spach, l'actualité du moment tourne essentiellement autour de la nouvelle politique de la Ville », écrit Claude Gassmann, Président de l'ARES dans le numéro d'octobre 2015 d'ARESflash. On peut noter que l'installation de la Maison de la Justice et du droit en 2014 a démontré l'engagement des services publics, en faisant rayonner ce territoire à l'échelle de la Ville.

Ce territoire présente plusieurs traits caractéristiques :

- Une majorité de petits ménages et de familles monoparentales (39 %), ce pourcentage est le plus élevé parmi les QPV
- De nombreux étudiants (18,6 %), taux le plus élevé des QPV
- La proportion la moins élevée des QPV pour les 0-14 ans (15,1 %)
- Une proportion significative de cadres et de professions intellectuelles supérieures.

Le quartier présente de nombreux atouts en termes de commerces et de services, nous l'avons dit.

Le quartier présente aussi des points faibles :

- Un taux de chômage pour les 16-24 ans de 25 %, soit un jeune sur quatre
- Un tiers des jeunes de plus de 15 ans non salariés et sans diplôme

Le maintien du lien social est un défi permanent pour les acteurs locaux. La dynamique vers la jeunesse est insuffisante. Le quartier abrite aussi une population vieillissante, voire âgée, souvent modeste et parfois très isolée.

Toutefois, les indicateurs chiffrés de l'INSEE et de la CUS montrent une perte d'attractivité de la Cité Spach, en raison d'un parc de logements sociaux en voie de dégradation, d'un manque d'espaces verts et d'espaces récréatifs et d'un manque d'activités de loisirs accessibles.

Le diagnostic territorial Spach montre aussi que la précarité sociale est très élevée. On constate :

- Un taux élevé de salariés précaires (12,8 %), taux le plus élevé des QPV
- Un taux de logements sociaux très élevé (56,8 %)
- 15,8 % des habitants sont bénéficiaires de la CMUC (=Couverture Maladie Universelle Complémentaire) attribuée pour un an, sous condition de résidence et de ressources

Enfin, nous constatons par rapport à d'autres quartiers une surreprésentation de personnes souffrant de troubles d'ordre psychiatrique.

2. Perception du territoire par les habitants

Une très forte majorité d'habitants interviewés par le biais du questionnaire de diagnostic social apprécie son quartier. La plus grande partie des habitants réside dans le quartier depuis plus de 10 ans. C'est l'habitat social qui domine. Le quartier est jugé calme et convivial. Les habitants s'y plaisent, non seulement parce qu'ils y ont grandi et y sont investis, mais également grâce au parc de la Citadelle, aux commerces de proximité, aux services de proximité (Centre médico-social, Maison de la Justice, espace saint Vincent, Crèche), aux écoles, à l'accès aux transports en commun et à la proximité du centre ville. Ils ont une bonne connaissance des services proposés au sein du quartier.

Par ailleurs, le quartier est jugé globalement sûr. La plupart des habitants questionnés s'y sentent toujours en sécurité. Toutefois, certains habitants relèvent des nuisances et des incivilités liées à des regroupements de jeunes la nuit, surtout dans la rue de Flandres.

La plus grande partie des habitants questionnés ne travaille pas dans le quartier, mais dans un quartier limitrophe. Toutefois, ils fréquentent, pour une très forte majorité, les marchés et commerces de proximité. Certains sortent du quartier pour se rendre dans les hypermarchés comme Leclerc, Auchan et Lidl, d'autres vont même jusqu'à Kehl pour faire leurs courses.

Les habitants questionnés jugent leur quartier comme étant hétérogène, pas cher avec une belle convivialité et entente avec les voisins, même si pour certains la proximité sociale tend à diminuer. Ils ressentent aussi moins de respect et de discussion entre les habitants, tout comme une disparition de la mixité sociale.

Toutefois, il reste à prendre en compte certains points :

- Le fort taux d'évitement de l'école élémentaire Sturm, la 5ème école dans laquelle le nombre de demandes de départ est le plus fort
- Un nombre important de personnes en difficulté mentale (tutelle, curatelle, placement)
- La nécessité de résoudre le décalage constaté entre les activités proposées et les besoins réels des habitants

Fiche projet 4 :

Les partenariats existants : les acteurs de terrain

Le partenaire	Énoncé du projet commun ou envisagé	Contribution du centre à ce projet
<ul style="list-style-type: none"> - CMS - Établissements scolaires et associations de parents d'élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des nouveaux habitants et accompagnement des familles. - Projet parentalité du quartier. - Valorisation du savoir-faire et des connaissances des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Relais d'information entre les partenaires. - Participation à des réunions de coordination (ATP) : parentalité, insertion, animations du quartier. - Accueil général de l'ARES (pôle Petite Enfance, projet d'accompagnement à la scolarité proposé par le Pôle Animation, animations pour les familles et animations de quartier). - Participation des parents en tant que bénévoles auprès des différents secteurs du centre socio-culturel et de l'animation globale. - Mise en place et développement de lieux, de temps d'échanges et d'écoute (ateliers parents-enfants dans notre annexe à l'ARES Edel, cafés-rencontres pour les parents à l'ARES rue d'Ankara) – orientation faite par le CMS Edel
<ul style="list-style-type: none"> - Réseau seniors du quartier Esplanade et Conseil des Quinze (Maison des Aînés, Associations, Résidences ABRAPA, Centre d'Accueil de Jour). - Service de soutien à l'autonomie. - Conseil de Quartier du Conseil des Quinze 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil et accompagnement de ce public spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Relais d'information et de statistiques entre les partenaires. - Participation à des réunions de coordination (un ATP Seniors unique pour les deux quartiers). - Nouveaux partenariats et nouvelles formes d'animation. - Co-animation de temps forts (Semaine Bleue, rencontres inter-associatives ou interinstitutionnelles). - Projet de rencontres intergénérationnelles (communication à l'ensemble des habitants du quartier Conseil des Quinze)
<ul style="list-style-type: none"> - MFA 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet parentalité du quartier. - Accompagnement des familles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Relais d'information entre les partenaires. - Co-animation de café-rencontres avec la conseillère conjugale et familiale de la MFA. - Co-animation d'actions de prévention santé (pour les seniors par exemple)
<ul style="list-style-type: none"> - Collège VAUBAN 	<ul style="list-style-type: none"> - CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) 	<ul style="list-style-type: none"> - Relais avec la nouvelle équipe pédagogique - Réflexion sur la mise à disposition d'animateurs de la structure dans le cadre de l'accompagnement éducatif.
<ul style="list-style-type: none"> - Lycée Marie Curie / VIL.A.JE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre/animation/prévention. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur la mise à disposition de moyens humains et/ou matériels. - Conduite de projet de prévention et actions communes dans le cadre « du Mois de l'Autre » -
<ul style="list-style-type: none"> - Ecoles Élémentaires STURM 1&2 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du CLAS. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les écoles repèrent et orientent les élèves en difficultés vers notre structure.

	- Dans le cadre du GEL (Groupe Éducatif Local).	- Dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire, l'ARES est intervenu auprès des écoles dans les réflexions de mise en place et le suivi de la réforme des rythmes scolaires.
- Ecole Maternelle	- Dans le cadre des rencontres pour les parents organisées par le Pôle Petite Enfance de l'ARES	- Réflexion sur une passerelle halte-garderie et école maternelle
- Structures de la Petite Enfance - (Halte-Garderie, LAPE, les Tous Petits d'Alsace)	- Réseau Petite Enfance	- Participation aux rencontres du réseau - Relais d'information sur les actions « parentalité »
- Les associations de quartier : Equipe Saint Vincent, Ateliers d'Eden ...	- Actions caritatives	- Relais d'information - Réflexion sur les activités socio-linguistiques avec l'Equipe Saint Vincent - Animation de quartier

L'ARES sur le quartier Vauban cité Spach, gère depuis de nombreuses années deux lieux, 16 rue Edel et 35 rue Vauban. Le 35 rue Vauban, rebaptisé « la ruche 35 », accueille depuis deux ans un collectif d'associations du quartier Vauban cité Spach que l'ARES accompagne dans leur développement.

La ruche 35 – le local inter associatif :

Le partenaire	Énoncé du projet commun ou envisagé	Contribution du centre à ce projet
- Viva Spach	Animation de quartier	- Coordination du planning des associations utilisatrices par Viva Spach - Animation Globale du quartier – Partenariat privilégié avec l'ARES (participation au conseil d'administration de l'ARES, participation des bénévoles de Viva Spach dans les actions de l'ARES) - Membre du Conseil de Quartier Conseil des Quinze - Action « café causette » - Pépinière d'associations : soutien et conseil aux nouvelles associations
- Vauban Land	Animations enfants	- Développement d'un projet d'animation jeunesse sur le quartier Vauban – « suivi par l'ARES »
- Familangues	Actions linguistiques en direction des enfants Projet parentalité	- Réfléchir sur le projet parentalité du quartier - Favoriser les langues d'origine dans les familles (animation d'ateliers parents-enfants) – actions ponctuelles communes avec l'ARES - Développer un centre de ressources pour les parents sur le plurilinguisme dans les familles
- Compostra	Site de compostage sur le quartier	- Développement du Projet de compost et de jardins participatifs (premier projet dans la cour à côté du CMS Edel) – projet relayé par l'ARES
- Main dans la main	Animation enfants et familles	- Relais d'information sur l'animation mensuelle pour les enfants - Réflexion sur la place des parents dans le projet d'animation – lien avec le projet parentalité du quartier mené par l'ARES
- Radio Eurodistrict (RED)	Emission de radio bilingue	- Relais d'information sur les actions des associations de la ruche 35

- TEJE (tous ensemble jeunes engagés)	Action citoyenne et animation de conférences	- Réflexion sur des thématiques telles que l'interculturalité, la solidarité locale et internationale, la culture et les sciences citoyennes - partage des expériences
- Les Voix Libres	Echanges interculturels franco-tunisiennes	- Relais d'information sur les actions des associations de la ruche 35

Fiche projet 5 : Les partenariats existants : les dispositifs publics et contributions aux politiques publiques

Nom du dispositif	Publics concernés	Objectifs de l'action	Modalités d'évaluation et de suivi	Niveaux d'implication du centre pilote, acteur etc.
Contrat CAE / CUI	Familles du quartier Vauban Cité Spach	- Chargée de mission : accompagnement de la mise en œuvre de l'agrément social et des différents projets	- Suivi par le groupe de pilotage de la mise en œuvre du projet	
<i>Dispositif CAF investissement</i>	- Familles du quartier Vauban Cité Spach	- Accompagnement en équipement des différents projets		
- Contrat de Ville - Axe 4 Apprentissage et maîtrise de la langue française - Axe 8 l'accès aux équipements et projet culturel - Axe 10 Santé - Axe 12 qualification et compétence.	- Personnes d'origine étrangère maîtrisant peu ou pas le français à l'oral et à l'écrit (quartiers Esplanade – Conseil des Quinze - Neudorf - Habitants du quartier Vauban – Cité Spach autour de différents projets (VRAC, Jardin Partagé, précarité énergétique, accès aux pratiques culturelles ...)	- Contribuer à l'apprentissage de la lecture, à l'initiation aux bases élémentaires du français oral et écrit, à l'acquisition des connaissances sur l'environnement social, économique et culturel français. - Encourager l'expression de soi, les échanges de connaissances et de savoir-faire, l'intégration de personnes en difficultés relationnelles et financières. - Contribuer à une meilleure information des personnes autour des questions de vie quotidienne (alimentation, santé, consommation, etc.). - Structurer le partenariat local sur les thématiques : parcours linguistiques de proximité et économie solidaire.	Pour l'axe 4 : - Première évaluation à l'inscription (septembre). - Aides dans les démarches administratives. - Evaluation en fin d'année et orientation le cas échéant. Pour les autres axes : Nombre de participants aux projets Bilan annuel des différents projets Développement de nouvelles actions à l'initiative des habitants	- Coordination et mise en place d'animation d'ateliers socio linguistiques : cours de FLE débutants, alphabétisation, groupes de conversations, participation à des ateliers mixtes et des ateliers parents-enfants. - Participation à des réunions de coordination (ATP insertion, parentalité, nutrition-santé) - Relais d'information entre partenaires.
- REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)	- Parents du quartier Esplanade-Vauban (partenariat avec les CMS Edel et Belin)	- Contribuer à une meilleure information des personnes autour des questions de parentalité. - Provoquer des occasions de rencontres, de discussions et d'échanges entre parents, entre familles et les professionnels du domaine social ou	- Evaluation : bilan annuel des groupes de discussion (café-rencontres, apéro-parents spécifiques petite enfance, etc.). - Bilan de l'action « ateliers parents-enfants » spécifique au quartier Vauban.	- Mise en place d'actions par le secteur d'Animation Familles. - Partenariat avec la MFA et leur service de conseil

		<p>éducatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les relations parents-enfants et parents-jeunes, les relations familles-écoles et l'entente des familles du quartier avec les associations. - Favoriser l'implication du public dans l'animation de café-rencontres et de manifestations (journée spécifique petite enfance). - Favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels. - Sortir de l'isolement, créer du lien social dans un groupe et dans le quartier. 		<p>conjugal et familial.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat ponctuel avec d'autres acteurs du champ social ou associatif (structures de la petite enfance, etc.). - Partenariat avec les associations familiales inscrites à la Ruche 35
- DRAC	- Projet « les 5.55 » avec les adolescents et les adultes du quartier intéressés par une pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès à un projet culturel - Faire découvrir la richesse de l'écriture contemporaine - Sensibiliser et lutter contre les préjugés et les discriminations - Favoriser la pratique du théâtre dans sa grande diversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants au projet d'écriture et au projet de pratique théâtrale - Niveau d'implication des habitants dans le projet - Implication des partenaires dans le projet - Retours du public 	<ul style="list-style-type: none"> - Résidence d'un auteur sur le quartier Vauban Cité Spach – projet suivi par la Maison Théâtre - Favoriser les contacts avec les référents des autres actions et les habitants sur le territoire
- CLAS	<ul style="list-style-type: none"> - 6-11 ans - 11-15 ans - 15-18 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir aux enfants et aux jeunes les ressources dont ils ont besoin pour réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas forcément dans leur environnement familial. - Valoriser les enfants et les jeunes grâce à une démarche d'apprentissage par la pédagogie du détour. - Développer le travail participatif avec les familles. - Approfondir les partenariats avec les établissements scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des parents dans le projet. - Implication de l'école. - Évolution de l'enfant. - Assiduité et fréquentation des enfants. - Pertinence des activités proposées. - Retours du public. - Retours de l'école. - Évolutions constatées en termes de participation parentale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet mené par l'ARES en partenariat avec l'Ecole Élémentaire Sturm.

Fiche projet 6 : ***L'élaboration du projet : le point de vue des habitants***

L'ARES est engagée depuis plus de 30 ans sur le quartier Vauban cité Spach. Depuis trois ans, par la mise à disposition à d'autres associations de son local situé 35 rue Vauban, l'ARES accompagne le développement d'un tissu associatif à partir de ce local rebaptisé « la ruche 35 ».

L'ARES a souhaité, dès l'année de préfiguration, associer pleinement l'ensemble de ces associations partenaires à l'élaboration du contrat de projet pour le quartier Vauban cité Spach.

1. Moyens mis en place permettant de diffuser et de recueillir la connaissance, la perception et les attentes des habitants :

1.1 Moyens propres à l'ARES

1.1.1 Le Journal ARES flash

Ce journal est distribué tous les mois à 2000 exemplaires, dans toutes les boîtes aux lettres du quartier Vauban-Cité Spach. Il est l'outil premier de lien avec les habitants pour l'information générale des activités de l'association des résidents et du centre socio-culturel. Distribué par des bénévoles résidant dans le quartier Vauban cité Spach, il est un outil de liaison permanent et direct entre l'association et les habitants de ce quartier. Plusieurs numéros d'ARES flash ont été du reste consacrés à l'histoire, l'activité et la vie du quartier Vauban cité Spach.

1.1.2 Le site internet de l'ARES

Entièrement reconstruit durant l'été 2015, il présente les objectifs de l'Association, le projet social du centre socio-culturel, les diverses activités et l'organisation de la gouvernance. Régulièrement consulté (moyenne de 15 000 consultations par mois) il devient de plus en plus un des éléments majeurs de la communication de l'Association. Il sera également dans l'avenir un lieu favorisant la collaboration entre les habitants, l'ARES et le tissu associatif du quartier Vauban cité Spach.

1.1.3 Notre implantation rue Edel et 35, rue Vauban

L'implantation rue Edel du bureau de notre référente famille et l'organisation dans ces locaux d'une partie importante des actions de notre projet d'animation collective en direction des familles sont des outils importants pour être en lien direct avec les habitants du quartier. Nos locaux, au 35 rue Vauban, sont aujourd'hui une véritable ruche où se développent de nombreuses actions en prise directe avec les habitants du quartier Vauban cité Spach et leurs attentes.

1.2 Apport du collectif d'associations de « la ruche 35 »

La Ruche 35 est un regroupement de plusieurs associations partenaires qui collaborent sur le quartier Vauban-Cité Spach. Le local inter associatif permet l'émergence des projets et la rencontre avec les habitants

Pour exemple, l'association de quartier VIVA-Spach a mis en place depuis le mois de juin 2014 un lieu de rencontre ouvert à tous les habitants du quartier Vauban cité Spach.

Cette rencontre a lieu à l'espace collectif "La Ruche 35", chaque 3ème jeudi du mois, de 15h30 à 17h00 environ, et a été baptisée "Café Causette" car son objectif est d'en faire avant tout un moment de partage et de convivialité où les personnes peuvent venir échanger.

Un petit groupe de fidèles assiste régulièrement à ces rencontres conviviales, et nous avons pu nous appuyer sur ce groupe pour collecter des questionnaires.

Claudine Derouard et Béatrice Gaster, bénévoles-référentes du Café causette



1.3 Un questionnaire Co-construit avec les associations du quartier

Le comité de pilotage a réalisé un questionnaire de diagnostic social comprenant 28 questions et un espace d'expression libre. Les questions sont regroupées en différentes catégories :

- La composition de la cellule familiale
- Les habitudes des habitants du quartier
- Les modes de consommation des habitants
- Les problèmes rencontrés par les habitants du quartier dans le quotidien
- La connaissance des associations du quartier
- La réalité du lien social (lieux de rencontre, voisinage,...)
- L'engagement bénévole des habitants
- L'accès à l'information
- Les améliorations à apporter dans le quartier

Les membres du comité de pilotage ont sollicité un échantillon de 30 habitants pour répondre au questionnaire au cours du mois de septembre 2015.

Le quartier compte environ 2000 habitants selon l'INSEE. Les habitants ont été interviewés chez eux, dans la rue à proximité des commerces, ou au Café causette. Le temps d'interview était en moyenne de 20 minutes par questionnaire.

Nous avons interrogé 11 hommes et 19 femmes. Nous avons veillé à respecter une parité dans différentes catégories : l'âge, la catégorie socio professionnelle et la composition familiale.

2. Recueil et synthèse de cette perception

2.1 Perception par les habitants de la vie quotidienne dans le quartier

Deux tiers des habitants questionnés ne rencontrent pas de problème dans la vie quotidienne. En cas de difficultés, ils peuvent compter sur les voisins et les amis pour une très forte majorité d'entre eux. Ils n'ont pas besoin d'aide ponctuelle pour améliorer la vie quotidienne. Une forte majorité discute avec ses voisins, a reçu ou rend visite à l'un de ses voisins autour d'un café, d'un apéro ou d'un repas par exemple. Un *stammtisch* a même été instauré depuis six ans chaque jeudi. Les habitants questionnés sont unanimes pour souligner la convivialité qui existe dans le quartier, qui peut être assimilé à un petit « village»..

Toutefois, quand les habitants questionnés rencontrent des problèmes, il s'agit en priorité du bruit et des nuisances liées à la circulation, au va et vient dans les immeubles et au service des poubelles. En second lieu viennent les problèmes de la propreté et de la vétusté. Enfin, les habitants questionnés sont gênés par le dysfonctionnement par rapport à l'habitat et le regroupement des cas psychiatriques qui sont sous tutelle. Ils soulignent que depuis un an et demi, la Préfecture place ces personnes en difficultés psychiques dans le quartier. Il en découle une fragilisation de la mixité sociale.

Pour améliorer leur vie quotidienne, les habitants questionnés auraient besoin d'une aide ponctuelle pour les devoirs, d'une garde d'enfants le mercredi après-midi, de cours de Français Langue Etrangère, d'une aide pour remplir des formulaires administratifs et d'une aide à domicile en raison de l'absence d'ascenseur, surtout pour les personnes âgées. L'absence de concierge dans les immeubles est aussi soulignée.

L'accès à internet est très contrasté, la moitié des habitants questionnés y a accès, l'autre moitié non. Quelques habitants sont prêts à donner leur adresse courriel pour recevoir des informations des différentes associations du quartier.

2.2 Perception par les habitants du monde associatif

Nous avons organisé la perception autour de 3 axes : la connaissance des associations, la participation à des activités et l'engagement bénévole des habitants.

2.2.1 1er axe : la connaissance des associations

Les deux tiers des habitants questionnés ont entendu parler des associations du quartier telles que la Ruche 35, l'ARES, Viva Spach. Ils connaissent ces associations par le bouche à oreille, mais aussi par ARESflash et les DNA ainsi que le programme culturel, en particulier celui de Viva Spach, Familangues et Vauban Land. On peut relever que ce n'est pas par le biais d'internet. On peut noter à ce sujet un déficit de repérage et de communication autour du monde associatif.

A l'heure actuelle, les habitants questionnés identifient davantage les personnes porteuses de projets que les associations.

Pour la plupart des habitants questionnés, l'ARES est avant tout un lieu d'activité et de service, avant d'être un lieu de fête et de loisirs. L'ARES n'est pas du tout identifiée comme une association de défense des habitants. Par contre, une très forte majorité d'entre eux connaît le journal ARESflash, qu'ils lisent régulièrement. Les rubriques qu'ils apprécient en priorité sont les actualités du quartier, les actualités de l'ARES, le dossier du mois « Vivre à l'Esplanade ». Une forte proportion s'intéresse à toutes les rubriques.

Toutefois, ils souhaitent y trouver des photos du quartier, des récits de vie du quartier, des témoignages, que l'on donne la parole aux habitants, mais également trouver des informations sur le concours des balcons fleuris et qu'il y ait une meilleure communication sur la Ruche 35.

Par ailleurs, même si pour certains ce lieu semble visible et organisé, la plupart d'entre eux juge qu'on devrait faire davantage connaître ce lieu collectif.

2.2.2 2ème axe : la participation à des activités

La moitié des habitants du quartier questionnés a déjà fréquenté soit La ruche 35, soit le local situé rue Edel. La plupart y fréquente une activité comme un cours de FLE, y discute, y fait du bénévolat ou vient pour une certaine association ou pour un événement ponctuel.

Soixante pour cent des habitants questionnés ne pratique aucune activité organisée de manière suivie dans le quartier ou ailleurs. La raison principale invoquée est due aux tarifs trop onéreux, mais aussi la barrière de la langue française. Les habitants questionnés pratiquant une activité indiquent la danse, le chant choral, la musique, la couture, les cours de gym, les cours d'italien, le Café causette ou vont au stammtisch de la Robertsau ou à l'Abrapa.

Les habitants sont également questionnés sur deux autres initiatives en place sur le quartier : le café Causette et Compostra-le site de compostage.

Les deux tiers des habitants questionnés n'ont jamais entendu parler du Café Causette. Les autres en ont essentiellement entendu parler par le bouche à oreille, par le biais d'ARESflash et en se rendant sur place. La moitié des habitants questionnés qui a entendu parler du café Causette le fréquentent occasionnellement. L'autre moitié n'est jamais venue au café Causette. Le café répond aux attentes, car les habitants questionnés peuvent y discuter et ne sont pas seuls.

La moitié des habitants questionnés connaît le site de compostage de la cour Cité Spach, lieu de rencontre de compostage urbain et de jardinage. Les habitants questionnés connaissent le lieu en priorité par le bouche à oreille, par la découverte sur place et le dialogue direct avec le responsable du site.

Les habitants questionnés attendent de ce lieu davantage de plantations et un petit jardin familial. Cependant deux tiers des visiteurs du jardin juge que l'endroit pourrait être amélioré. L'endroit manque d'outillage et d'alimentation en eau. Il est mal éclairé, ce qui rend l'accessibilité difficile. D'autres encore sont gênés par les jeunes qui zonent à cet endroit.

Les habitants questionnés qui visitent le jardin trouvent que cet endroit participe à l'embellissement du quartier et apprécient la permanence sur le site de compostage. Certains habitants questionnés ajoutent même qu'ils ont un jardin ouvrier ailleurs.

2.2.3 3ème axe : L'engagement bénévole des habitants

Les deux tiers des habitants questionnés disent être prêts à s'engager dans une activité bénévole. On constate que presque la moitié d'entre eux sont déjà engagés dans une activité dans une association.

Les deux tiers des habitants questionnés souhaitent s'engager bénévolement à l'ARES. Par ordre de préférence dans l'activité jardin, dans le soutien aux personnes âgées, dans l'assistance aux personnes en difficulté, dans l'animation de quartier et pour les fêtes, dans le domaine de la petite enfance et dans la rédaction et la distribution d'ARESflash.

Pour conclure, les habitants questionnés sont prêts à s'engager dans des domaines où ils se reconnaissent des compétences.

3. Attentes et demandes des habitants

Cependant, pour les habitants questionnés, certains points peuvent être améliorés. Ils souhaitent trouver :

- d'autres commerces comme une boulangerie, une supérette, des places de parking, un cabinet d'esthétique, une brocante et un magasin de troc de vêtements
- d'autres services à la personne comme un service social adapté aux personnes et davantage de places dans la crèche de l'ARES.
- des équipements comme des espaces aménagés pour les chiens, des espaces jeux, des panneaux signalétiques, des bancs dans les cours, des bennes pour les encombrants, des lieux de stockage, un lieu de bricolage.
- des logements mieux agencés, des immeubles avec des ascenseurs, des façades d'immeubles rénovées, des espaces fleuris, des concierges dans les immeubles
- un concours de balcons fleuris
- un lieu gratuit d'accueil, de vie et d'informations ouvert à tous sur le quartier. Les habitants questionnés attendent de ce lieu, qu'il soit un lieu de rencontre amical, un lieu pour faire de nouvelles connaissances, un pôle de renseignements divers, un lieu de permanences occasionnelles de certaines associations, un lieu d'échange de services, un lieu d'exposition, un lieu de jeux, un lieu de soutien scolaire et un lieu de réunion.

Les habitants questionnés souhaitent pouvoir jardiner à n'importe quel moment, dès qu'ils s'ennuient. Ils préconisent de pouvoir jardiner le dimanche et le week-end, plutôt le matin entre 8 h et 11 h ou le soir entre 16 h et 20h.

A la question « comment l'espace collectif « La Ruche 35 » pourrait mieux correspondre à l'attente des habitants », ils répondent :

- Le lieu devrait être plus attractif
- Les locaux devraient être repeints
- Des salles pourraient y être louées
- Des activités intergénérationnelles pourraient être proposées comme des thés dansants

Fiche projet 7 : **L'élaboration du projet : les étapes d'élaboration**

Une année de préfiguration d'octobre 2014 à octobre 2015

Le quartier Vauban Cité Spach a été classé par l'Etat comme Quartier Prioritaire de la Ville (QPV).

En réponse à une sollicitation de la Caisse d'Allocations Familiales, l'ARES réécrit son projet d'intervention sur le quartier Vauban Cité Spach. Il ne s'agit pas de créer une deuxième entité, mais plutôt de distinguer et d'enrichir ce que l'ARES fait sur le quartier Vauban Cité Spach depuis de nombreuses années.

Nous avons scrupuleusement suivi la méthodologie proposée par la CAF pour élaborer ce contrat de projet.

Nous avons constitué un comité de pilotage qui s'est réuni pour la première fois en février 2015. Ce comité de pilotage a travaillé en harmonie à toutes les étapes du projet. Nous pouvons affirmer qu'il s'agit bien d'un projet d'agrément collectif ouvert sur le quartier et d'un travail collaboratif, où chaque membre s'est emparé de la responsabilité d'un axe du projet final. Voici la composition du Comité de pilotage :

Participants	Associations ou Structures	Fonctions dans sa structure
Adelaïde Ary	Equipe Saint Vincent	Présidente
Laurent Bénichou	La Maison Théâtre	Comédien, metteur en scène
Frédéric Duffrene	ARES	Trésorier Adjoint
Mehdi Uhtdinger	Vauban Land	Animateur
Etienne Fleury	Viva Spach, Compostra	Président/ Président Adjoint
Anna Forgue	Familangues	Coordinatrice et responsable pédagogique
Elisabeth Koonja	Viva Spach	Vice Présidente
Emma Krebs	ARES	Chargée de mission ESS
Wanda Monheit	Ville de Strasbourg	Chargée de mission QPV Spach
Désirée Ohlmann	ARES	Vice Présidente
Martine Olf-Sommer	ARES	Vice -Présidente
Marc Philibert	ARES	Directeur
Patricia Poillerat	ARES, CARES	Administratrice, Présidente
Anne Westermann	ARES	Salariée, référente familles

L'ARES amène une expérience, un savoir-faire, mais tout le pari est de le faire à la vitesse du collectif d'associations. Le cœur du projet est « comment travailler ensemble et monter des actions communes ».

Pour l'ARES, il était d'emblée évident que, comme l'a formulé un membre du comité de pilotage : « seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin. » Voilà ce qui nous anime pour la réalisation de ce contrat de projet.

C'est sur ces bases que nous avons élaboré ce contrat de projet dans les conditions suivantes :

1. Mise en place d'un calendrier d'élaboration

1.1 Période d'élaboration : d'octobre 2014 à octobre 2015

Durant une année de préfiguration d'octobre 2014 à octobre 2015, l'ARES a souhaité mettre en place un comité de pilotage d'élaboration de ce projet d'agrément. Ce comité de pilotage composé de salariés et de bénévoles a décidé dès sa première réunion début février 2015 que ce projet d'agrément se fera avec tous les acteurs qui agissent sur le territoire Vauban-Cité Spach.

Nous souhaitons insister sur le fait que nous travaillons avec les associations du quartier Vauban-Cité Spach. Notre action est de fédérer les associations autour de ce projet. Pour cela, nous avons animé plusieurs séances de travail qui leur ont permis de s'approprier la méthodologie CAF.

Ensuite, nous avons travaillé à une élaboration collective du questionnaire qui nous servirait d'appui pour collecter la parole des habitants, en passant par toutes les étapes jusqu'à la passation du questionnaire en direct auprès des habitants, l'exploitation et l'analyse des réponses.

1.2 Présentation des associations engagées dans le projet d'agrément aux côtés de l'ARES

1.2.1 Equipe Saint Vincent



Equipe St Vincent-Strasbourg

23 rue Vauban 67000 Strasbourg

Tel : 03 88 60 24 54

strasbourg@equip-es-saint-vincent.com

Contact de l'ARES : Adelaïde Ary, Présidente

Qui sont-ils ?

Des femmes, chrétiennes, bénévoles, formées, travaillant en équipe, pour aider par des actions concrètes de solidarité et d'insertion, à la création ou à la restauration de liens sociaux.

Que font-ils ?

Pendant la période scolaire :

- accueil-café le lundi de 14h à 16 h : ils accueillent des dames pour un café ou un thé. L'idée est surtout de passer un bon moment à discuter. En plus de cela, ils réalisent souvent une recette et partagent le plat préparé.
- vestiaire, le jeudi de 9 h à 11h : un vestiaire pour les enfants et les adultes, ouvert à tous.
- distribution alimentaire, deux jeudis par mois de 8h30 à 11h : l'équipe distribue des colis alimentaires aux personnes qui sont orientées vers elle par un service social de proximité.
- atelier de français, le mardi de 9h à 10h30 : organisation d'ateliers permettant d'apprendre la langue française orale et écrite, par petits groupes de niveau.

1.2.2 Compostra



Association Compostra

Mail: compostra@yahoo.fr

Contact de l'ARES : Etienne Fleury, Président adjoint

Qui sont-ils ?

Un groupe d'habitants, qui après le succès des premiers mois du collectif d'habitants du quartier St Maurice (et ses alentours), décide de créer CompoStra, l'association de compostage de Strasbourg en Janvier 2012. Leurs motivations sont de valoriser leurs déchets organiques en transformant leurs épluchures et autres fleurs fanées, en terreau pour faire pousser de beaux légumes et de belles fleurs et ainsi boucler la boucle ! Mais aussi de faire maigrir leurs poubelles en réduisant la part de déchets non triés voués à l'incinération, Et de créer du lien social autour des composteurs et du compostage

Que font-ils ?

- proposition de sites de compostage collectifs dans le quartier de l'Esplanade et notamment dans le quartier Vauban-Cité Spach.
- participation à leur installation dans les quartiers, au plus près des habitants, en accord avec les services de l'Eurométropole.
- garantie d'une gestion optimale du compostage dans le respect de la qualité de vie des habitants dans le quartier.
- organisation du transport du compost des sites saturés vers des sites secondaires.
- organisation de la distribution du compost.
- formation et sensibilisation des habitants réunis en collectifs pour la bonne gestion des sites de collecte.
- animation de la vie de quartier à partir de cette action.

1.2.3 FaMi Langues



Association FaMi Langues

Maison des associations, 1 place des Orphelins

67000 STRASBOURG

Contact de l'ARES : Anna Forgue, Responsable
pédagogique

Qui sont-ils ?

FaMi Langues est une association qui accompagne les familles dans leur démarche de transmission des langues et cultures d'origine, pour un plurilinguisme choisi. L'objectif est de permettre aux enfants de grandir sereinement en les soutenant dans leur capacité à passer d'une langue et d'une culture à l'autre.

Que font-ils ?

- travail avec les familles, les enfants et les professionnels de l'éducation et du corps socio-médical sur la question de l'accueil de la diversité et des outils qui soutiennent le passage d'une langue à l'autre.
- un comité consultatif indique les orientations de leur pédagogie. Il se réunit deux fois par an ; ce comité soutient l'association dans ses positionnements pédagogiques et dans ses projets grâce à l'expertise de ses membres.

1.2.4 La Maison Théâtre



La Maison Théâtre

c/o L'ARES, 10 rue d'Ankara

67000 Strasbourg

<http://www.lamaisontheatre.eu/>

Contact de l'ARES : Laurent Bénichou, Comédien

Qui sont-ils ?

En destinant une partie de son travail au jeune public, Plume d'Éléphant - compagnie indépendante de théâtre, a été amenée à interroger son rapport aux publics. Des projets associant étroitement création et pratique artistique ont été mis en place avec différents partenaires tant au niveau régional que national. Fruit de cette démarche qui rencontre un public de plus en plus nombreux et un large écho auprès des partenaires, une nouvelle structure entièrement destinée à la pratique et la médiation artistiques a été créée : La Maison Théâtre

Que font-ils ?

S'il fallait définir la terre sur laquelle elle se construit, sans hésitation, ce serait celle de la rencontre et de l'échange

- entre des artistes et un public le plus large possible.
- entre des citoyens d'horizons différents et faire ainsi de l'art vivant un acteur de la démocratie.
- entre artistes, enseignants, animateurs, chargés de relations avec le public... pour développer une réflexion ô combien nécessaire.

Point de départ d'aventures artistiques pluridisciplinaires, La Maison Théâtre est au croisement d'énergies différentes pour tenter des expériences, mettre en cohérence des propositions, tisser des liens, permettre des explorations individuelles et collectives, questionner et enrichir la recherche de chacun.

Ses portes sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent découvrir et explorer le théâtre dans ses formes les plus variées avec le souci permanent d'associer pratique, réflexion et création.

Elle propose non seulement aux adultes, adolescents et enfants de pratiquer le théâtre pour développer leur personnalité ou étendre leur culture, mais elle veille aussi à aiguïser leur sensibilité de spectateurs.

En invitant des artistes à transmettre leur art, il lui importe d'en faire aussi des acteurs de la réflexion et de la vie artistique du lieu.

Les fondations de La Maison Théâtre sont celles de l'action menée depuis plusieurs années, son édification repose maintenant sur des projets qu'elle entend mettre en place avec des structures de création et de diffusion, des compagnies indépendantes, des établissements scolaires, des associations, des artistes, des centres socio-culturels, des citoyens ... persuadée de la place essentielle de l'art vivant et de sa pratique dans notre société.

1.2.5 Vauban Land

Vauban Land

Vauban Land

Contact de l'ARES : Mehdi UTHDINGER

Qui sont-ils ?

Trois jeunes résidents du quartier Vauban qui ont décidé de créer une association pour proposer aux enfants du quartier des animations de loisirs de façon bénévole. Le responsable, Mehdi UTHDINGER, est un ancien animateur de l'ARES où il a effectué sa formation BAFA et BAFD. Il s'investit aujourd'hui dans le développement de l'association Vauban land

Que font-ils ?

- Accueil des enfants de 6 à 12 ans à la Ruche 35 le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires.
- Participation des animateurs de Vauban land aux animations du quartier proposées par le collectif d'associations (pique-nique, fête de Noël...)

1.2.6 Viva Spach



Association Viva Spach (Association des Voisins pour des Initiatives du quartier Vauban et ses Alentours)

Contact de l'ARES : Elisabeth Koonja et Etienne Fleury

Qui sont-ils ?

VIVA-Spach est une association de résidents créée en décembre 2012 à l'initiative d'habitants du secteur Vauban-Spach pour défendre, dynamiser et promouvoir ce petit quartier relégué entre l'Esplanade et le Conseil des XV.

Que font-ils ?

À peine constituée, nous avons confié à VIVA-Spach la gestion du local associatif, au 35 rue Vauban, et la coordination des associations qui depuis sont établies dans ce lieu, désormais appelé "La Ruche 35".

VIVA-Spach assure un rôle de dynamisation du secteur tant dans la sélection des associations partenaires, le soutien aux initiatives des habitants du quartier, la collaboration aux actions menées par les institutions et associations proches que dans l'animation d'événements festifs dans le secteur.

À titre d'exemple : elle a soutenu les jeunes du quartier pour la constitution de l'association Vauban Land, elle est à l'initiative du Café Causette destiné aux seniors de la Cité Spach, elle anime les réunions de coordination avec les associations partenaires du local, elle participe aux travaux du Conseil de quartier du Conseil des XV, elle organise des pique-niques de rue et des mini marchés de Noël dans la Cité, elle communique sur les actions menées à l'espace collectif "La Ruche 35" afin d'attirer de nouveaux bénévoles et développer d'autres initiatives.

1.3 Étapes du calendrier et formalisation de la démarche :

- Décembre 2014 : mise en place d'un comité de pilotage d'élaboration du futur contrat validé au comité de direction de l'ARES.
- Début février 2015 : réunion avec l'ensemble des acteurs qui agissent sur le quartier Vauban et Cité Spach pour décider collectivement d'une méthode de travail. De cette réunion viendra l'idée de l'organisation d'un séminaire de réflexion.
- 21 février 2015 : séminaire de travail avec 25 participants internes et externes à l'ARES ; échange autour de ce qui nous pousse à travailler ensemble ; émergence des axes stratégiques d'action et des moyens pour une mise en œuvre ; réflexion autour de l'organisation d'une rencontre avec les habitants.
- 17 mars 2015 : réunion du comité de pilotage portant sur la difficulté de mobiliser les habitants du quartier au vu des expériences d'animation conduites par les différents acteurs sur le quartier.
- 28 avril 2015 : réunion du comité de pilotage pour un temps de formation autour de la méthodologie proposée par la caisse d'Allocations Familiales
- 11 mai 2015 : réunion du comité de pilotage en vue de l'élaboration d'un questionnaire de type « diagnostic social ».
- Juin 2015 : validation du questionnaire et des axes stratégiques par le Comité de Direction.
- 11 juin 2015 : réunion du comité de pilotage pour la préparation de la réunion d'étape demandée par la caisse d'Allocations Familiales ; relecture du questionnaire et mise en œuvre de l'échéancier.
- Début juillet 2015 : phase test du questionnaire auprès de quelques habitants du quartier
- 9 septembre 2015 : Réunion du comité de pilotage : validation de la mouture finale du questionnaire ; répartition des tâches
- 10 au 22 septembre 2015 : les membres du comité de pilotage soumettent 28 habitants du quartier au questionnaire
- 23 septembre 2015 : réunion du comité de pilotage : exploitation des 28 questionnaires et répartition du travail de rédaction des fiches d'action pour le contrat
- 6 octobre 2015 : présentation de l'avancement des travaux au Comité de Direction, propositions de modification, validation
- 19 octobre 2015 : réunion du comité de pilotage : mise en commun des fiches rédigées
- Du 20 octobre au 14 novembre 2015 : rédaction du document final en vue de la remise à la CAF.

1.4 Instances concernées jusqu'à validation :

- Comité de pilotage comprenant des administrateurs et des salariés de l'ARES ainsi que des membres du collectif d'associations, au total 10.
- Comité de Direction de l'ARES.

2. Acteurs associés à la démarche

- Administrateurs, bénévoles et salariés de l'ARES - au total 10 personnes
- Bénévoles du collectif d'associations au total 10 personnes
- Représentants de la Ville et du Centre Médico Social
- Les habitants par le biais du questionnaire de diagnostic social--- au total 30 personnes

Fiche projet 8 : ***Les orientations majeures du projet : les principaux besoins identifiés***

A l'issue de tout le travail d'élaboration et de la mise en commun des différentes informations fournies par le travail collaboratif, l'ARES et ses partenaires ont décidé de travailler pour ce contrat de projet Vauban-Cité Spach sur deux besoins clairement identifiés (notamment dans le cahier de quartier réalisé par la Ville dans le cadre des démarches du contrat de ville). Certes, d'autres besoins ont été identifiés, comme l'insertion socio-professionnelle des jeunes ou les problématiques des personnes en emploi précaire. Cependant, comme cette démarche est nouvelle, les différents membres du collectif ont préféré concentrer leurs efforts sur deux besoins prioritaires qui sont :

1. Accompagner les différents publics dans leurs attentes spécifiques

Il s'agit en effet d'un besoin clairement identifié sur le quartier. Comme on a pu le constater dans les différentes descriptions et les informations recueillies sur ce quartier, ses habitants sont issus de différents milieux, âges, catégories socio-professionnelles. Il sera donc très important de chercher plus précisément à comprendre quelles sont les attentes de tous ces habitants. Elles sont sans hésitation variées, et il sera très important, pendant cette période, d'une part de pouvoir les recueillir d'une part, mais d'autre part également de pouvoir s'y adapter et y répondre. Cependant, dans la lignée de ce qui a été entamé dans le cadre de cette année de préfiguration, cette réponse pourra se faire par des actions de l'ARES mais aussi par le soutien aux initiatives associatives locales.

2. Développer une image positive du quartier

Cet objectif aussi a été clairement identifié. En effet, cette cité en proximité immédiate avec le centre ville montre actuellement des signes d'une perte d'attractivité, notamment due au parc des logements qui vieillit mais aussi du fait qu'il y ait peu d'espaces de convivialité ou de rencontres. De plus, la paupérisation de certains ménages ou des personnes âgées nous amène aussi à réfléchir à des projets d'innovation sociale permettant de lier utilité sociale et développement socio-économique du quartier. Ces projets s'inscrivent dans l'objectif de mettre l'économie au service du lien social afin de répondre à des besoins des habitants non satisfaits ou non accessibles par l'économie traditionnelle, faute de pouvoir d'achat.

Permettre à l'habitant de ne plus être qu'un « consommateur » mais de devenir un « Consom Acteur ».

Fiche projet 9 : **Le projet : Les orientations majeures, les axes prioritaires**

Après avoir énoncé les deux principaux besoins identifiés, il nous reste à présenter concrètement, en lien avec ces besoins, les orientations majeures de l'ARES et de ses partenaires et les actions concrètes en lien avec chacune de ces orientations majeures. Ces actions s'articuleront autour de 5 axes prioritaires :

- Favoriser l'expression des habitants
- Accompagner les familles monoparentales
- Mobiliser le réseau associatif autour des jeunes
- Devenir un lieu d'innovation sociale/mettre l'économie au service du lien social
- Se réappropriier l'espace commun

1. Favoriser l'expression des habitants

Intitulé	Secteurs Concernés	Description de l'action	Contribution des partenaires / moyens nécessaires	Objectifs et critères d'évaluation
Le questionnaire	Référente famille, Direction Générale de l'ARES et Comité Direction	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre des habitants du quartier pour recueillir leurs envies et leurs attentes. - Utiliser ces moments de rencontre pour les informer sur les actions existantes dans le quartier. - Aller dans tous les endroits où les habitants se trouvent. 	Engagement des partenaires dans le cadre du Comité de pilotage	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueillir la diversité de points de vue et d'envie des habitants sur leur quartier - Se servir de ces informations pour créer et inventer de nouveaux projets sur le quartier - Adapter les propositions des associations du quartier aux attentes des habitants <p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de questionnaire

L'atelier d'écriture « les 5.55 »	Pôle animation et Direction Générale de l'ARES	Un artiste vient en résidence dans le quartier pour rencontrer les habitants et discuter avec eux de leur regard sur le quartier. A la suite de cette période, l'artiste s'engage à produire une œuvre qui relate son expérience au sein de la cité Spach et qui sera accessible aux habitants.	Cette action est portée par l'association « la maison théâtre » qui en assure le financement via une subvention de la DRAC et l'encadrement à partir de son équipe artistique.	<u>Objectifs :</u> - Revaloriser la parole des habitants - Permettre de nouvelles rencontres entre le monde artistique et les habitants du quartier - Créer une œuvre dans le quartier <u>Critères d'évaluation :</u> - Nombre d'habitants intéressés pour participer au projet
-----------------------------------	--	--	--	--

2. Accompagner les familles monoparentales et les familles dans leurs questions en lien avec la parentalité ?

Cet axe sera développé dans le cadre du projet d'animation collective familles

3. Mobiliser le réseau associatif autour des jeunes

Intitulé	Secteurs Concernés	Description de l'action	Contribution des partenaires / moyens nécessaires	Objectifs et critères d'évaluation
Accompagnement des jeunes bénévoles habitant le quartier Vauban cité Spach dans le développement de leur association « Vaubanland »	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle animation - Direction administrative et financière - Service communication - Comité de rédaction ARES flash - Comité de direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des jeunes bénévoles de l'association Vaubanland dans leur parcours de professionnalisation en leur offrant notamment à l'ARES des lieux de stage. - Formation aux techniques de communication pour accompagner la promotion et le développement de l'association Vaubanland. - Aide au développement de la vie associative de l'association Vaubanland. - Soutien de l'association Vaubanland vers une démarche d'agrément par jeunesse et sports. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil de stagiaires, montage de dossiers de prise en charge des financements pour les formations. - Mise à disposition de notre chargée de communication sur des missions ponctuelles. - Création d'un groupe de pilotage avec des administrateurs bénévoles de l'ARES et des parents volontaires du quartier Vauban cité Spach. - Appui de la direction administrative et financière. positionnement de l'ARES auprès des instances administratives. 	<u>Objectifs de l'action et critères d'évaluation.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement du responsable de l'association vers le BPJEPS et inscription de jeunes dans les brevets d'aptitude de l'animation volontaire (BAFE et BAFD). - Développement d'une stratégie de communication, site Internet, page Facebook, présence régulière dans ARES flash. - Développement des adhérents, intégration des usagers parents du quartier Vauban cité Spach dans la vie de l'association. - Permettre à terme à l'association « Vaubanland » d'être déclarée « en accueil de loisirs » en bonne et due forme.

4. Devenir un lieu d'innovation sociale/mettre l'économie au service du lien social

Intitulé	Secteurs Concernés	Description de l'action	Contribution des partenaires / moyens nécessaires	Objectifs et critères d'évaluation
Mise en place d'un groupement d'achats en commun avec les habitants du quartier	Direction générale de l'ARES, Commission Economie Sociale et Solidaire et Chargée de mission spécifique	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupement d'achats en commun de produits de qualité, issus dès que possible de l'agriculture biologique et de la production locale pour permettre ainsi l'accès à des produits de meilleure qualité à un prix raisonnable. - Rassembler les habitants d'un même quartier autour du projet. Les faire participer à toutes les étapes du projet, en fonction de leurs disponibilités et de leurs envies, notamment au choix des produits qui sont ensuite commandés en grande quantité. La distribution des commandes a lieu une fois par mois dans un local situé dans le quartier avec la participation des habitants. - Ces moments de co-construction du projet permettent aux habitants de mettre en valeur et de développer leurs compétences. 	<p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une chargée de mission pour la mise en place de l'action (recherche de financements pour l'action, mobilisation des habitants pour participer et s'impliquer dans le projet, recherche de fournisseurs/producteurs, animation du fonctionnement courant du groupement) + implication de plusieurs membres du groupement aux différentes étapes du projet (gestion des commandes, dispatching des produits, distribution). <p><u>Moyens matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Local de distribution accessible simplement par les habitants du quartier + local de stockage des commandes + première commande de produits + communication autour du projet (flyers, site internet). 	<p><u>Objectifs de l'action</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès à des personnes ayant des revenus modestes à des produits de qualité issus de l'agriculture biologique et locale, autant que possible. Introduire plus de justice sociale dans la consommation. - Créer une dynamique collective autour d'un acte de la vie quotidienne dans le quartier. Développer les compétences et l'implication des habitants dans la vie du quartier. - Inciter les habitants à une réflexion sur la provenance des produits. Soutenir la production et l'économie locale. <p><u>Critères d'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de personnes adhérentes au groupement - Le nombre de membres du groupement investis dans le fonctionnement du projet. - La diversité des produits proposés par le groupement et leur adéquation avec les besoins et les demandes des habitants.

5. Se réappropriier l'espace commun

Intitulé	Secteurs Concernés	Description de l'action	Contribution des partenaires / moyens nécessaires	Objectifs et critères d'évaluation
Mettre en place un jardin partagé au cœur de la cité et réinventer la cité jardin	Pôle animation et référente familles	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un jardin partagé qui rende accessible la pratique du jardinage aux habitants et permette de réintroduire la nature dans la ville - Les habitants pourront être à la fois autonomes et encadrés dans la pratique du jardinage (éducation à l'environnement, éducation nutritionnelle, apprendre à faire des semis, santé gaspillage) - Le règlement intérieur sera élaboré en concertation avec les utilisateurs du jardin. - Ce projet permettra d'embellir le territoire, de se réapproprier les espaces, d'inciter la participation des habitants et la création du lien social. Il viendra aussi compléter l'action déjà entreprise avec le site de compostage créé en septembre 2013 et sensibiliser au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets. - Ce jardin collectif pourra être utilisé par tous les habitants du quartier (enfants, personnes âgées, jeunes, etc...). Ils y seront conviés par les partenaires et les associations afin d'y favoriser les liens intergénérationnels. 	<p><u>Moyens humains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un animateur employé et des bénévoles de l'association VIVA-Spach et CompoStra assurent l'animation, l'entretien et le respect du règlement intérieur. L'animateur régule les conflits et propose des animations à concevoir avec les habitants et partenaires locaux sur des thématiques variées (santé publique, lutte contre le gaspillage alimentaire, l'arrosage raisonné). - Un groupe d'habitants mobilisés pour faire vivre le projet dans la durée. <p><u>Moyens matériels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Outillage : outillage basique de jardinage comme brouette, arrosoir, binette et grelinette adaptés aux personnes les plus fragiles. - Utilisation d'un point d'eau existant en accord avec le bailleur. - Eclairage existant à maintenir en état de marche pour le bon fonctionnement et la sécurité de tous. 	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le lien entre les habitants du quartier en créant un lieu convivial et de rencontre - Découverte de la pratique du jardinage et de l'autoproduction alimentaire - Education à l'environnement et à la nutrition (santé...) - Embellissement du quartier - Sensibilisation au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets - En réinvestissant notamment cette zone qui donne parfois le sentiment d'être laissée à l'abandon, ces jardins concourent directement à l'urbanisme plus durable et à un aménagement du territoire concerté. - Les espaces publics, lorsqu'ils sont ouverts à tous et le fruit d'une réflexion collective, sont généralement plus respectés car ils comprennent un espace de convivialité. Ils participent à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie - Devenir un lieu propice aux animations et fêtes de quartier, fête des plantes, échange de graines... - Devenir le lieu de convivialité en extérieur du quartier, connu et reconnu en tant que tel. - Développer un projet évolutif en fonction du public qui y participe.

		<ul style="list-style-type: none"> - Les légumes et aromates seront récoltés par les habitants ou distribués gratuitement et utilisés à l'occasion de fêtes de quartier (fête de la courge, potiron...) ou d'animations (apéro concerts). 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain mis à disposition gratuitement par le bailleur grâce à la signature d'une convention.. - Aménagement du terrain avec des espaces de convivialité, aire de jeu, terrain de pétanque, aire pour les chiens et récupérateur d'eau - Bacs suspendus pour les cours bétonnées où des jardinières pédagogiques peuvent être utilisées. Les bacs surélevés ont l'avantage d'être accessibles aux personnes âgées ou à mobilité réduite et permettent une culture hors sol avec l'utilisation d'une terre saine - Graines, plants, <p><u>Les partenaires principaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bailleurs sociaux (propriétaires) - Centre social de l'ARES - Associations VIVA-Spach et CompoStra - Mairie de quartier et Ville de Strasbourg - Elargir le partenariat avec les compétences d'Eco-Conseil 	
--	--	--	---	--

Fiche projet 10 : **Le projet d'animation collective familles**

Le développement d'un projet parentalité sur le secteur Esplanade Bourse Krutenau, mené par la référente Familles de l'ARES, en lien avec différents partenaires, a permis de renforcer les différentes formes de partenariat (coanimation ou relais) et de recueillir des besoins et des idées pour la suite du projet.

Nous avons effectué, en 2013, un sondage sur les activités en famille auprès d'un panel de familles adhérentes du centre socio-culturel et auprès de quelques familles fréquentant le CMS Edel afin de proposer des animations adaptées et nous tenons compte de notre diagnostic quartier spécifique pour développer des actions sur le quartier Vauban Cité-Spach.

Le secteur Familles de l'ARES, composé d'une référente Familles (conseillère ESF de formation), d'intervenants (FLE et Couture), de bénévoles et de stagiaires, développe des actions en transversalité avec les autres secteurs de l'ARES pour accueillir, informer, voire former des adultes et des familles d'origine étrangère ou primo-arrivantes, et proposer des animations et des projets pour les familles les plus fragiles (difficultés économiques, familles monoparentales). Ce secteur intervient depuis de nombreuses années sur le secteur Vauban, car certaines actions ou animations se font à notre annexe l'ARES Edel.

Nous participons aux rencontres du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Bas-Rhin et des référents Familles en lien avec la Fédération des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin. Nous échangeons aussi avec nos partenaires sur les thématiques de la coéducation, de la communication en famille, de l'évolution contemporaine de la famille...

Les objectifs principaux du projet d'animation collective familles sont de :

- contribuer à une meilleure information des personnes autour des questions de parentalité,
- provoquer des occasions de rencontres, de discussions et d'échanges entre parents, entre familles et professionnels du domaine social ou éducatif,
- favoriser les relations parents-enfants et parents-jeunes, les relations familles-écoles et l'entente des familles du quartier,
- favoriser l'implication du public, des parents, des bénévoles dans les différentes animations ou manifestations,
- favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels et valoriser la diversité culturelle du quartier,
- permettre à certaines familles ou personnes de sortir de l'isolement et créer ainsi du lien social dans un groupe et dans le quartier.

En cette rentrée 2015, une cinquantaine de ménages ou familles du quartier Vauban-Cité Spach sont inscrits à l'une ou l'autre de nos activités ou services, et fréquentent soit notre centre principal soit notre annexe au 16 rue Edel. Certains participent à notre projet d'animation collective familles initial (Quartier Esplanade) via le pôle animation ou le secteur Familles (rencontres familiales, sorties familiales, week-end de proximité). Par le biais d'un partenariat avec le CMS Edel et les associations de la Ruche 35, nous souhaitons proposer ou consolider certaines actions spécifiques sur ce quartier.

1. Les grandes actions communes aux deux secteurs (esplanade et Vauban/cité Spach) que nous souhaitons reconduire ou développer pour 2016-2018

Intitulé de l'action	Objectifs de l'action	Partenariats	Secteurs concernés	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Animation Globale du Quartier. - 5 à 6 grandes manifestations de quartier. - Développement d'animations itinérantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des habitants et des familles autour des grandes manifestations de l'ARES. - Implication des habitants dans le comité des fêtes. - Rencontre et mobilisation des publics les plus éloignés. - Appui à la mise en place de pique-niques ou d'animations entre voisins. 	<ul style="list-style-type: none"> - Structure relais et partenariat institutionnel. - Les associations culturelles du quartier (la CARES). - Les écoles et les collèges. - Les CMS (Belin et Edel). - L'équipe de prévention de rue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les secteurs ou services de l'ARES. - Le comité des fêtes. - L'équipe d'animation de rue. - Les groupes de l'ARES (danse, théâtre, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des habitants et des familles. - Retours des habitants. - Implication dans l'élaboration et la préparation des manifestations (ateliers parents-enfants spécifiques). - Nombre de personnes relais.
<ul style="list-style-type: none"> - Projet parentalité. - Groupes de rencontre (pôle Petite Enfance, secteur Familles). - Groupe de parents de l'accompagnement à la scolarité. - Journée petite enfance avec videgrenier spécifique. - Soirées débats. - Développement du partenariat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des parents et des familles dans les différents projets d'animation. - Renforcement de la fonction parentale. - Lieu d'accueil, d'information et d'écoute. 	<ul style="list-style-type: none"> - Structure relais et partenariat institutionnel. - Les CMS (Belin et Edel). - Les établissements scolaires. - Les structures de la petite enfance. - Les associations de parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le pôle Petite Enfance - Le pôle Animation - Le Secteur Familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres, de soirées débats, d'animations familles. - Implication des parents dans la mise en place des rencontres ou de nouveaux projets. - Retour des partenaires.
<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers parents-enfants. - Sorties familiales (dans et entre les différents secteurs de l'ARES) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des parents. - A l'initiative des parents. - Accès aux loisirs et à la culture pour les publics les plus éloignés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Idem - Partenaires socio-culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le pôle Petite Enfance - Le pôle Animation - Le secteur Familles - L'École de Musique - L'espace d'Accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers parents-enfants. - Nombre de participants ou de familles concernées. - Initiative des familles. - Implication des familles dans la mise en place de rencontres ou de sorties.
<ul style="list-style-type: none"> - Projet « Séjours de Proximité » ou, le cas échéant, « Projet vacances ». - Réunion d'informations et de préparations. - Soirées et sorties familiales. - Week-end ou séjour entre familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre et mobilisation d'un public mixte. - Accompagnement des familles vers l'autonomie. - Lieu d'information pour les familles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les CMS. - Les structures de la petite enfance du quartier. - La CAF. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Secteur Familles, en lien avec les autres secteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles concernées. - Participation et implication des familles. - Bilan avec les familles. - Retour des familles. - Effets inattendus.

<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un comité de parents au pôle Petite Enfance. - Implication des parents au projet éducatif du pôle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle consultatif. - Elaboration, participation et évaluation du projet éducatif du pôle. - Implication des parents dans la vie quotidienne du pôle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Structures partenaires de la petite enfance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le pôle Petite Enfance. - Le secteur Familles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de parents dans le comité. - Nombre de réunions. - Projets initiés par le comité. - Retour des familles du pôle Petite Enfance.
--	---	--	---	---

2. Les actions spécifiques au Quartier Vauban Cité Spach que nous souhaitons développer

Intitulé de l'action	Objectifs de l'action	Partenaires concernés	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers linguistiques parents-enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les compétences linguistiques et culturelles des familles - Favoriser l'estime de soi chez l'enfant plurilingue - Générer des rencontres entre familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Porteur du projet : association FaMi Langues - Partenariats directs avec l'ARES (le secteur Familles), la Halte-Garderie de l'ARES, les associations de la Ruche 35 (main dans la main, VIVA Spach ...) - Partenariats envisagés avec les structures de la petite enfance, écoles du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers parent-enfants. - Nombre de participants ou de familles concernés. - Initiative des familles. - Implication des familles dans la mise en place de rencontres ou de sorties.
<ul style="list-style-type: none"> - Centre de ressources plurilingues 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les langues et l'estime de soi des familles plurilingues - Soutenir les familles vers des compétences linguistiques élargies - Faire connaître la diversité linguistique et culturelle du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Porteur du projet : association FaMi Langues - Partenariats directs avec l'ARES (le secteur Familles), la Halte-Garderie de l'ARES, les associations de la Ruche 35 (main dans la main, VIVA Spach ...). - En lien avec les médiathèques de la ville, des chercheurs du plurilinguisme ... - L'Association Le Furet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants ou de familles concernés. - Initiative des familles. - Implication des familles dans la mise en place de rencontres thématiques.

<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers parents-enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des parents. - A l'initiative des parents. - Accès aux loisirs et à la culture pour les publics les plus éloignés. - Une rencontre intra et interfamiliale autour des jeux et de la communication en famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de rencontre mensuelle, voire bimensuelle, à notre annexe ARES Edel – 16 rue Edel. - Partenariat avec le CMS et les autres structures et associations du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication du public et des bénévoles. - Retours des familles. - Retours des partenaires. - Fréquentation du public. - Nouvelles initiatives.
<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres conviviales à thèmes pour les nouveaux habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lieu d'accueil, d'information et d'écoute. - Implication des habitants – bénévolat. - Animations ponctuelles . - Rencontre entre les nouveaux arrivants et les partenaires du quartier. - Lieu accessible aux publics les plus éloignés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les structures relais et le partenariat institutionnel. - Les CMS. - La mairie de quartier. - Les structures et associations du quartier. - La permanence d'accueil à l'annexe ares Edel ou à la Ruche 35 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication du public et de bénévoles. - Retours des familles. - Retours des partenaires. - Fréquentation du public. - Nouvelles initiatives.
<ul style="list-style-type: none"> - Animation Globale sur le quartier Vauban – Cité Spach (2 à 3 animations spécifiques par an) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des habitants et des familles autour des grandes manifestations de l'ARES. - Implication des habitants dans le comité des fêtes. - Rencontre et mobilisation des publics les plus éloignés. - Appui à la mise en place de pique-niques ou d'animations entre voisins. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les structure relais et le partenariat institutionnel. - La Mairie de Quartier - Les associations de la Ruche 35 – VIVA Spach - Les associations culturelles du quartier (la CARES). - Les écoles et les collèges. - Le CMS Edel - L'équipe de prévention de rue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des habitants et des familles. - Retours des habitants. - Implication dans l'élaboration et la préparation des manifestations (ateliers parents-enfants spécifiques). - Nombre de personnes relais.

Le projet d'animation collective familles est pleinement intégré dans notre démarche globale d'élaboration du projet et de définition des orientations majeures. Nous n'avons donc pas rédigé de fiches 11 et 12 spécifiques.

Fiche projet 13 : **Les ressources humaines et la logistique : le fonctionnement de la vie du centre**

Le développement de ce contrat de projet pour le quartier Vauban Cité Spach s'appuiera d'une part, sur le collectif d'associations partenaires, mais également et très largement sur les ressources humaines et logistiques de l'ARES et ceci sans moyens financiers supplémentaires en dehors de ce que nous serons susceptibles de mobiliser au titre du contrat de Ville et de l'aide apportée aux nouveaux quartiers en politique de la ville.

En accord avec la caisse d'allocations familiales, nous n'avons donc pas repris de façon exhaustive l'ensemble des moyens dont dispose l'ARES et qui sont connus de la commission d'agrément dans le cadre du projet initial de notre association.

Nous nous sommes donc limités à réactualiser un certain nombre de données et d'en extraire les éléments humains et logistiques utilisés spécifiquement dans le cadre du projet Vauban cité Spach.

1. Le Comité de Direction

Le comité de direction est composé actuellement de 36 membres bénévoles élus pour un mandat d'une durée de trois ans en assemblée générale ordinaire et de membres de droit et invités permanents. Seuls les membres élus ont voix délibérative.

La présentation des membres du comité de direction indique leurs coordonnées, le cas échéant leur fonction dans l'association : leur collège d'origine et la date d'entrée au comité de direction. **En surbrillance jaune les administrateurs résidents ou intervenants sur le quartier Vauban cité Spach**

1.1 Comité de direction

NOM	Fonction	Statuts	Date entrée
ALLEMAND Alain	Administrateur, Assesseur au Bureau, Rédacteur en chef d'Ares Flash	Personne ressource	2005
BARASCH Catherine	Administratrice, Assesseur au Bureau	Habitante	2005
CARBIENER Joelle	Administratrice	Habitante	2014
CORTONE D'AMORE Souad	Administratrice	Habitante, usager activité ARES	2015
DESFOSEZ Tania	Administratrice, Trésorière Adjointe, Commission développement Stratégique	Habitante, usager activité ARES	2010
DUFFRENE Frédéric	Administrateur, Secrétaire Général, Commission Economie Social et Solidaire	Habitant	2013
EHRISMANN Michèle	Administratrice, commission développement local	Habitante	1983
FLEURY Etienne	Administrateur, Président Compostra	Habitant	2015
FORGUE Anna	Administratrice, Coordinatrice FaMI Langues	Habitante, usager activité	2015

		ARES	
GASSMANN Claude	Administrateur, Président	Habitant	1997
GAUDIER Henri	Administrateur, Trésorier, Commission développement local	Habitant	2008
GERHARDY Jacques	Administrateur	Habitant	
GUINGAND Emmanuel	Administrateur	Usager activité ARES	2013
KOONJA Elisabeth	Administratrice, Présidente Viva Spach	Habitante	2012
KUCHLER Roselyne	Administratrice, Responsable des jardins	Habitante	2015
LEBLANC Dominique	Administrateur,	Habitant	1999
LOBREAU VELLO Morgane	Administrateur, Comité des Fêtes, Commission Communication	Habitante	2014
MARTINEZ-WILLINGER Marie	Administratrice	Habitante	1999
MILLIERE Florence	Administratrice, usager école de musique	Habitante	2014
MONTENAT Marcelle	Administratrice	Habitante et Conseil de Quartier	2005
MUIR Patrick	Administrateur	Habitant	2005
OHLMANN Désirée	Administratrice, Vice-Présidente, commission communication, GRH	Usager activité ARES	1996
OLFF SOMMER Martine	Administratrice, Vice-Présidente, Commission Economie sociale et solidaire, Commission relecture et distribution ARES-FLASH	Habitant, usager activité ARES	1998
GARCIA DE POILLERAT Patricia	Administratrice, Comité des fêtes	Habitante	1999
PIERRAT Valérie	Administratrice	Habitante, usager activité ARES	2015
PULFERMULLER Jean-Pierre	Administrateur, commission bâtiment	Personne ressource	1997
RIEFSTAHL Marc	Administrateur, Comité des Fêtes	Habitant	2014
RUDLOFF David	Administrateur	Habitant	2015
SITTLER Claude	Administrateur, Secrétaire Général Adjoint, commission bâtiments, développement local, comité des fêtes	Habitant	1999
SOULIER Michel	Administrateur	Habitant	2012
SOUVILLE Paul	Administrateur, Vice-Président	Habitant	1998
STEINER Marie-Josée	Administratrice, commission finances,	Ancienne salariée	2012
UNGERER Nicolas	Administrateur	Habitant	2011
VER EECKE Bernadette	Administratrice, intervenante activité, comité des fêtes	Habitante, usager activité ARES	2012
VUKSANOVIC Gabriel	Administrateur, commission bâtiment	Personne ressource	2010
VRAMMOUT Delphine	Administratrice	Habitante	2011
WHILIDAL Anne	Administratrice,	Usager activité ARES	2013

1.2 Membres de droit avec voix consultative

NOM	Qualité
SEILER Michèle	Conseillère Municipale – Représentant Ville de Strasbourg
BITZ Olivier	Conseiller Départemental - Représentant le Conseil Départemental
FISCHER J-Claude	Administrateur de la CAF - Représentant la CAF
DIBLING Chantal	Représentant la Fédération des Centres Socio-Culturel du Bas-Rhin

1.3 Invités permanents avec voix consultative

NOM	Qualité
MALAN André	Association ASERE

Le comité de direction se réunit chaque premier mardi du mois, sauf en juillet et en août, donc dix fois chaque saison, sur convocation écrite du Président, avec un ordre du jour.

Une présence moyenne de vingt-cinq administrateurs qui s'intéressent à la gestion de l'ARES est relevée à chaque comité de direction.

Le comité de direction applique les orientations et décisions arrêtées par l'assemblée générale. Tous les dossiers abordés au comité de direction sont préparés, étudiés et mis à l'ordre du jour sur proposition du bureau pour validation par le comité de direction. Les délibérations du comité de direction sont transcrites dans des procès-verbaux, signés par le Président et le secrétaire général, puis approuvés en comité de direction.

2. Le Bureau

Le bureau est composé de onze membres bénévoles élus parmi les administrateurs du Comité de Direction. Le directeur de l'association participe aux réunions du Bureau qui se réunit deux lundis par mois, à 20 heures 15. En juillet et en août, le bureau ne se réunit qu'un seul lundi par mois. Le bureau est quasiment toujours au complet ; la moyenne de fréquentation est de dix membres sur onze.

3. L'assemblée générale

L'assemblée générale est l'instance souveraine de l'ARES ; elle se réunit de façon ordinaire pour le fonctionnement courant et régulier de l'association. L'ARES tient son Assemblée Générale statutaire annuelle le 1^{er} mardi du mois d'avril, à partir de 19 heures. Elle est ouverte à l'ensemble des Esplanadiens.

L'ordre du jour est publié dans ARES-FLASH. Par ailleurs, les membres sont destinataires d'une convocation écrite.

L'Assemblée Générale 2015 a enregistré la présence d'environ 100 personnes, dont 54 membres votants à jour de leur cotisation.

Fiche projet 14 : **Des ressources humaines et la logistique le pilotage du projet**

Le pilotage technique

	Fonction des salariés	Date d'embauche	Qualification à l'entrée dans la fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction	Qualification actuelle
Direction	Directeur Général (TP)	01/09/2000	- BAFA	- Adaptation à la fonction de direction - Analyse de la pratique - Management et conduite au changement	- BAFA - DEFA (partiel)
	Directrice Administrative et Financière (TP)	30/01/1985	- Bac - BAFA / BAFA - DEFA (partiel)	- Logiciel AIGA - Management et conduite au changement	- Bac - BAFA / BAFA - DEFA (partiel)
Accueil	Secrétaire Accueil (TP)	01/03/1994	- BEP sténodactylo	- Gestion des conflits - Logiciel AIGA - Accueil téléphonique - Excel, Photoshop - Développement personnel	- BEP sténodactylo
	Secrétaire Accueil (TP)	13/08/2007	- Bac Médico-Social - Certificat Secrétariat Médical	- Logiciel AIGA	- Bac Médico-Social - Certificat Secrétariat Médical
	Secrétaire Accueil (TP)	10-03-2014	- BAC STG - BTS Assistant Manager	- Logiciel AIGA	- BAC STG - BTS Assistant Manager

Comptabilité	Personnel Administratif (TP)	17/01/2005	- Bac	- Formation Excel - Logiciel AIGA	- Bac
Chargée de communication (TP)		05/11/2011	- Formation infographiste / metteur en page		- Formation infographiste / metteur en page

Le bureau

Fonction des Administrateurs	Date d'entrée au Conseil d'Administration	Date d'entrée dans la Fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction
Claude GASSMANN Président	Juin 1997	Juin 1998 - Président	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne
Paul SOUVILLE Vice-Président	Juin 1998	Juin 1999 : Assesseur Juin 2002 : Vice-Président	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne
Désirée OHLMANN Vice-Présidente	Juin 1996	Juin 1998 : Secrétaire générale Mai 2015 : Vice-Présidente	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne 2011 : Formation « Etre administrateur »
Martine OLFF SOMMER Vice-Présidente	Juin 1998	Juin 2007 Mai 2015 : Vice-Présidente	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne 2011 : Formation « Etre administrateur »
Frédéric DUFFRENE Secrétaire Général	Juin 2013	Mai 2014 : trésorier Adjoint Juin 2015 : Secrétaire général	
Claude SITTLER Secrétaire général Adjoint	Juin 1999	Juin 2001 : Assesseur Juin 2002 : Secrétaire général adjoint	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne
Henri GAUDIER Trésorier	Avril 2008	Mai 2011 : Assesseur Mai 2012 : Trésorier	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne 2012 : Assurer efficacement la fonction de trésorier
Tania DESFOSSEZ Trésorière Adjointe	Avril 2010	Mai 2013 : Assesseur	2011 : Formation « Etre administrateur »
Alain ALLEMAND Assesseur	Avril 2008	Mai 2012 : Trésorier adjoint	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne
Catherine BARASCH Assesseur	Avril 2008	Mai 2011 : Assesseur	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne
Florence MILLIERE Assesseur	Juin 2014	Mai 2015 : Assesseur	

Fiche projet 15 :
Les ressources humaines et la logistique : la logistique du centre

L'équipe logistique

	Fonction des salariés	Date d'embauche	Qualification à l'entrée dans la fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction	Qualification actuelle
Maintenance	Responsable des services généraux (TP)	02/05/2012	- BTS Commerce - Master management logistique	Tuteur d'emploi d'avenir	- BTS Commerce - Master management logistique
	Concierge (temps partiel)	01/10/2012	- CAP couvreur zingueur - Brevet compagnon ferblantier		- CAP couvreur zingueur - Brevet compagnon ferblantier

La commission bâtiments et maintenance

	Fonction des bénévoles	Intervention	Formations suivies depuis la participation du bénévole	Formations suivies en 2010-2013
Jean-Pierre Pulfermuller	Administrateur	- Commission bâtiments		
Claude Sittler	Secrétaire Général Adjoint	- Commission bâtiments - Site informatique		
Gabriel Vuksanovic	Administrateur	- Commission bâtiments		

Fiche projet 16 :
Les ressources humaines et la logistique : l'animation du projet

Vie Sociale et Familiale et animation de la coopérative d'achats en commun

Fonction-Activité	ETP	Date d'embauche	Qualification à l'entrée dans la fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction	Qualification actuelle
Conseillère en économie sociale et familiale	1	02/09/2002	- Diplôme d'Etat Conseillère en Economie Sociale et Familiale	Supervision méthodologique du diagnostic social Formation sauveteur secouriste du travail (formation initiale + recyclage) -Une approche systémique de la performance individuelle à la formation collective	Diplôme d'Etat Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Professeur de langues étrangères	0.217	08/09/2010	- Master français langue étrangère (M2)		Master français langue étrangère (M2)
Chargée de mission animation de la coopérative d'achats en commun	0.59	12/10/2015	- Master 2 d'ingénierie de projets en économie sociale et solidaire		Diplôme d'état d'assistant de service social Master 2 d'ingénierie de projets en économie sociale et solidaire

1. Infrastructure et logistique 35 rue Vauban

L'ARES accompagne en moyens logistiques le développement d'une plate-forme associative par la mise à disposition de son local situé 35, rue Vauban. Cette mise à disposition s'effectue dans le cadre d'une convention établie avec l'association Viva-Spach qui participe à l'organisation et au développement d'activités culturelles, sportives, citoyennes, humanitaires et de loisirs sur le secteur Vauban /cité Spach. L'ensemble des charges de fonctionnement et de maintenance sont ensuite réparties entre les différentes associations utilisatrices du local.

Le local est de Type L-N, 5ème catégorie : effectif 50, sur 126,87 m2

Répartis de la façon suivante :

Entrée : 6.1 m2

Espace animation : 30.62 m2

Dégagement et bar : 28.95 m2

2 wc : 11.82 m2

2 bureaux : 20.95 m2

Espace attente : 14.12 m2

Dépôt stockage : 4.51 m2

Accès cave : 9.81 m2

Le pôle logistique et technique de l'ARES intervient en support pour la maintenance réglementaire à l'exploitation d'un établissement recevant du public, ainsi que pour réparations diverses.